

Affaire suivie par :
Margaux VERDAGUER
Tél. : 01.69.26.50.19
Courriel : margaux.verdaquer@cea.fr

AUX SOUMISSIONNAIRES

Via PLACE

Bruyères-le-Châtel, le 14/10/2026

Objet : Réponses aux questions des soumissionnaires

Réf. : Appel d'offres ouvert – B26-06423-MV « Tierce Maintenance Applicative des logiciels de la suite DTK »

Madame, Monsieur,

Vous trouverez ci-après les réponses aux questions posées par l'ensemble des soumissionnaires.
Les offres doivent être remises le **30/10/2026 à 16h00**, au plus tard (date de réception).

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Le Chef du Bureau des Affaires Commerciales

Vincent GOURDIN

N° ordre	Document du DCE concerné par la question	Page et paragraphe du document	Question du soumissionnaire	Réponse du CEA
1	-	-	Quel est le volume de données téléchargeables ?	Volumes de données et politique de conservation Les volumes de données brutes (signaux) gérés par le CEA sont estimés à : - Infrason : environ 7 To de données depuis 2005 ; - Hydroacoustique : environ 10 To ; - Sismique : plusieurs dizaines de To. Parmi ces données, environ 10 To sont conservés « en ligne », sur des systèmes de stockage haute performance du CEA (filers), afin de garantir un accès rapide aux signaux nécessaires aux traitements. En parallèle, les bases de données (BDD) centralisent les résultats issus des traitements automatiques et des analyses interactives réalisées par les analystes : détections, pointés, événements, etc. Elles contiennent actuellement environ 100 000 événements et plusieurs centaines de millions de détections. Enfin, les durées de conservation des données varient selon leur origine et les exigences propres à chaque contributeur. À titre d'exemple, les données de l'OTICE sont conservées en ligne pendant quatre ans alors que les données des stations gérées par le CEA ne sont jamais supprimées (et sont redondées)
2	-	-	Quel est l'outil de gestion de version ?	Git est utilisé comme gestionnaire de version. Il existe aussi un serveur GitLab installé au sein du labo.
3	-	-	Un workflow automatique de compilation et de tests a-t-il été mis en place ?	Le workflow automatisé de compilation et de tests doit être mis en place et maintenu par le prestataire, et non par le CEA. En revanche, l'ensemble des documents et ressources nécessaires à la recompilation des logiciels (manuel d'exploitation, PGCE, codes sources, Makefiles, etc.) est fourni au CEA à chaque livraison. Le CEA procède périodiquement à des vérifications afin de s'assurer qu'il dispose de tous les éléments nécessaires et qu'il est en mesure de recompiler les logiciels de manière autonome sur ses propres plateformes de développement.